



Suite achat : pb avec le local technique

Par Oli34

Bonjour à toutes et tous

Je viens chercher des conseils quant à mon pb .

Je viens d'acheter une maison neuve (que je n'ai pas acheté sur plan) : je suis bien passé devant le notaire ce 21/05 .

Depuis le début des visites , nous avons toujours été étonné de voir que le local technique de la piscine avait été installé dans la buanderie (entre le garage et la cuisine/salon) .

Comme nous n'avons jamais eu de piscine , nous avons posé la question et le vendeur nous a dit que celà faisait peu de bruit , donc pas de pb .

Nous avons fait confiance .

La dernière visite , étonnamment la pompe n'était a priori pas en fonctionnement car pas de bruit et on a pas fait attention , et oublié de demander si la pompe marchait ou pas ...

Le 21/05 après signature , nous allons dans la maison et là , c'est la douche froide , nous entendons un bruit sourd et continue ... venant de la buanderie ... horrible et surtout invivable .

j'ai mesuré 70DB ... et cette pompe doit tourner entre 8h et 24h par jour pour filtrer l'eau ...

Même avec la porte fermée , le niveau sonore est de 62DB ...

Avec du recul , je pense que la personne qui nous a fait faire la dernière visite avait appuyer sur Off sur la pompe avant notre venue .Car la pompe a un programmateur de 8h à 22h . Ce qui est un peu malhonnête car vu le bruit elle devait se douter que celà poserait problème juste 1 jour avant la signature .

QU'en pensez vous ? est ce que je peux obtenir du vendeur qu'il corrige celà en déplaçant la pompe à l'extérieur ? A mes frais ? A leur frais ? aux frais du pisciniste ?

Merci d'avance de vos remarques , commentaires et conseils

Olivier